ETXEZ ETXE

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE BASSUSSARRY N°86 - AUTOMNE 2017

À LA DÉCOUVERTE DU NOUVEAU CENTRE BOURG

SPORT : BASSUSSARRY BRILLE SUR TOUS LES TERRAINS

Bassussarry
Ongi Etorri

CLIN D'OEIL

Accueil des nouveaux habitants

Koh Lanta 2017

Fête de l'école

Basusariko itzulia et la course des fêtes

Gros succès pour la nouvelle aire de jeux

Les jeunes au Lac de Guiche

LE MOT DU MAIRE
AUZAPEZA MINTZO

Le service de proximité doit être préservé

Voilà un peu plus de 3 ans que l'équipe municipale est en place et de nombreuses réalisations ont vu le jour. Les travaux du stade, le local associatif dans le cadre de l'agrandissement des ateliers communaux, le parking des platanes, la nouvelle aire de jeux au fronton, la liaison piétonne Agian, le lotissement Igeldia, la révision du PLU sont autant de projets réfléchis et portés par le conseil municipal.
Aussi, avons-nous souhaité mettre en avant un dossier important dans ce numéro d'Etxez Etxe: l'aménagement du bourg.
Nous serons en travaux pendant un an dans le cadre de l'aménagement des places Saint Barthelemy et du Trinquet.
L'objectif est de remédier à la vétusté et à la dangerosité de l'existant et surtout de renforcer l'identité du bourg. En ouvrant ces 2 places l'une sur l'autre et en les structurant, nous permettrons le développement des commerces et services tout en favorisant la sécurité.
Le nouveau parking place saint Barthelemy sera livré pour la fin de l'année 2017 et la place du Trinquet sera réaménagée pour l'automne 2018. Durant cette même année, un nouveau bâtiment dédié aux commerces et services sera édifié à l'extrémité de la place St Barthélemy.
Les places de stationnements proposées sur le Bourg passeront de 88 à 157, les services et commerces seront tout aussi accessibles qu'aujourd'hui. Nous souhaitons que cet espace soit un lieu où le vivre ensemble et la sécurité soient privilégiés tout en favorisant le dynamisme commercial.

Cependant, malgré toute cette dynamique locale et la bonne santé financière de notre commune, je tiens à vous exprimer une véritable inquiétude sur le devenir de nos communes et surtout, sur les services de proximité à l'égard des citoyens.
La proximité, service public essentiellement assuré par les communes, sera remise en cause si les moyens financiers disparaissent.
En effet, depuis de nombreuses années maintenant, les différents gouvernements réduisent les aides aux communes pour conduire à un assèchement de leurs possibilités financières :

– En premier lieu, depuis 2014 il y a la baisse de la DGF (dotation générale de fonctionnement). Une baisse très importante pour Bassussarry puisqu'elle va atteindre pratiquement 60 à 70 % de ce nous percevions il y a quatre ans.
– En second lieu nous sommes confrontés depuis 2 ans à la disparition progressive du concours de l'État sur les investissements, via la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux). Les années passées, l'État après instruction du dossier, pouvait attribuer des aides allant jusqu'à 30 %, nous étions déjà loin des 60-70 % que nous pouvions voir il y encore une quinzaine d'années.
– Enfin, le projet de la suppression de la taxe d'habitation en cours de débats au sein de nos assemblées renforce notre inquiétude. Tout le mystère reste dans la compensation qui sera faite aux communes, il ne faut pas être dupe, elle sera minorée au fil du temps sinon ce ne serait pas une source d'économie. Ce projet est présenté comme une hausse de pouvoir d'achat pour certains d'entre nous, ce qui ne sera certainement pas le cas. Les collectivités seront amenées peu à peu soit à réduire les services rendus, soit à compenser la perte financière par d'autres taxes pour maintenir ces services (entretien des voies et espaces verts, crèches, activités périscolaires, services à la personne….)

Le but recherché est le regroupement des communes. Pourquoi pas ? Mais il n'en demeure pas moins qu'elles devront avoir les ressources financières nécessaires pour assurer le service de proximité qui ne peut s'exercer qu'à cet échelon.
Un autre point inquiétant : les mesures programmées en matière d'habitat social qui conduiront les bailleurs sociaux à réduire de 30 % la production de logements. Ce qui est en totale contradiction avec la demande prégnante que nous connaissons ici. Ces mesures impacteront évidemment les familles en attente d'un logement digne et abordable, mais également toute l'activité économique qui en résulte..

Je suis conscient que les réformes doivent se faire et qu'elles concernent chacun de nous.

Malgré cette inquiétude, c'est dans ce dynamisme que je souhaite avec le Conseil Municipal, participer au mieux à la gestion et à l'évolution de notre commune pour le bien-être de tous.

Amicalement,
Paul Baudry

Etxez Etxe
Magazine municipal d'informations

Service "communication"
de la Ville de Bassussarry
allée de Bielle-Nave
64200 BASSUSSARRY
tél. 05 59 43 07 96
www.bassussarry.fr

Directeur de publication
Paul Baudry, maire de Bassussarry.

Coordination
Chantal Bonzon

Conception
Le Courrier du Pays Basque

Impression
Imprimé en CEE.

La métamorphose du centre-bourg

L'aménagement du centre-bourg de Bassussarry est depuis le mois de septembre entré dans sa phase active. Difficile de ne pas subir les travaux : ils ont débuté sur le parking de la Place Saint-Barthélemy dès cette rentrée. Encore deux mois et ce parking ouvrira à la fin de l'année 2017. Puis, le chantier se déplacera sur la Place du Trinquet pour démarrer au début de l'année prochaine. Les travaux dureront un an et s'achèveront en novembre 2018.

Avant les travaux.

Après les travaux.

Ces chantiers sont le fruit d'une longue période de maturation. C'est en 2012 que la réflexion sur l'aménagement et le développement du centre bourg avait été lancée. Pour les accompagner dans cette démarche, les élus avaient fait appel au cabinet Samazuzu, composé d'un architecte, d'un paysagiste et d'un bureau d'étude VRD qui avait établi un diagnostic, suite à ses entretiens avec les commerçants. A cet effet, deux réunions publiques avaient eu lieu en 2012 et 2013 à la Maison pour Tous.

Phase d'étude

L'étude initiale portait sur trois secteurs : Agian (ancienne propriété d'Olhare), le centre bourg avec l'aménagement des trois places (Trinquet, Saint-Barthélemy et parking de la Maison pour tous) et enfin Pétaboure. Les élus avaient alors décidé de s'orienter uniquement sur le réaménagement des deux places : celles du Trinquet et de Saint-Barthélemy. En tête, plusieurs objectifs affichés : privilégier des espaces publics plus qualitatifs avec une partie importante destinée aux piétons, dans un cadre sécurisé. A la clef :

Travaux sur la place.

- Promouvoir les commerces et services ;
- Réhabiliter la Place du Trinquet ;
- Embellir le bourg et renforcer son identité ;
- Conforter ce lieu de vie en ouvrant les 2 places (place Saint Barthélemy et Place du Trinquet) l'une sur l'autre, et en favorisant les zones piétonnes ;
- Sécuriser ce lieu notamment la traversée de la route départementale ;
- Mettre en valeur l'église du village ;
- Et proposer une offre de parking plus importante sur le bourg : 88 places aujourd'hui, contre 157 places futures.

Afin de conserver un cadre de vie de qualité et d'être en mesure de répondre à des objectifs de développement durable, le projet intègre la cohabitation entre véhicules et déplacements doux.

Phase de conception

Cette phase d'étude achevée, le projet est passé à la vitesse supérieure : sa concrétisation. C'est l'entreprise SCE que la commune a nommée pour l'exécuter. Sa mission : la conception des plans et l'exécution des travaux.

Sur la Place Saint-Barthélemy :

– création de 46 places de stationnement (dont 2 destinées aux personnes à mobilité réduite), contre 31 (dont 2 destinées aux personnes à mobilité réduite) jusqu'à aujourd'hui,
– Construction d'un bâtiment R+1 avec commerces en rez-de-chaussée et services à l'étage, et aménagement d'un parvis piéton.

Sur l'Allée Bielle Nave (Route Départementale) :

- Création d'un plateau surélevé, pour marquer l'emplacement du centre bourg et faire ralentir les véhicules.

Sur la place du Trinquet :

– Création de 8 places de stationnement (dont 1 destinée aux Personnes à Mobilité Réduite) contre 12 actuellement (dont 1 destinée aux Personnes à Mobilité Réduite), ces places, à durée limitée, seront exclusivement réservées aux usagers des commerces et services,
– Réhabilitation complète de la place, fortement endommagée avec le temps, avec de nouveaux matériaux.

En cours de chantier, des alternatives de stationnement

Pendant la phase de travaux, des solutions alternatives sont proposées pour pallier le manque de stationnement :

– Le parking « *Les platanes* » : contient 38 places et se situe à 200 mètres du parking de la Maison pour Tous ;
– Le parking de la crèche : se situe à 100 mètres de l'entrée de l'école ;
– De plus, à la demande des commerçants, à titre provisoire et exceptionnel jusqu'à la fin de l'année 2017, un parking éphémère sera matérialisé en jaune sur une partie de la Place du Trinquet, et proposera des arrêts minute. Ce parking sera évidemment fermé à l'occasion des manifestations communales tel le marché de Noël.

« Ces travaux sont dans l'intérêt du village : l'avenir et le développement à long terme de Bassussarry passent par le réaménagement de son centre bourg, à l'étude depuis 5 ans. Nous sommes conscients que ces travaux vont engendrer quelques désagréments pendant une année, cependant nous comptons sur la compréhension de tous et toutes ».

Parking des platanes.

Parking de la crèche.

Investissements

Le budget 2017 a tenu compte d'un certain nombre de contraintes externes qui ont fortement impacté les marges financières de la commune.

- Les concours financiers de l'Etat aux collectivités locales ont connu une nouvelle diminution en 2017 :

Après une stabilisation en 2013, un premier recul en 2014, puis une forte baisse en 2015 et 2016, les concours financiers de l'Etat aux collectivités locales ont connu une nouvelle diminution en 2017.
Pour la commune, cela s'est traduit par une baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement.
Depuis 2013, c'est de presque 150 000€ que la DGF de la commune a diminué, sans aucune compensation.
L'entrée en vigueur éventuelle en 2018, d'une réforme globale de la DGF reste donc incertaine à ce stade. Il faudra attendre le vote de la loi de finances 2018 pour connaître les changements.

- De nouvelles dépenses ont été imposées à la commune, en matière de ressources humaines :

Dans ce domaine, le budget 2017 a tenu compte des décisions nationales suivantes :

- La revalorisation du point d'indice décidée début 2016, qui prendra son plein effet en 2017 ;
- L'accord national sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations (PPCR), qui prévoit notamment de transférer une partie des primes et indemnités sur le traitement indiciaire.

L'application de cette mesure viendra augmenter le coût des charges pour la commune.

Nouvelles dépenses qui vont s'ajouter à celles liées aux nouveaux rythmes scolaires.

Chiffres clés 2017 :
Budget de fonctionnement : 2 423 000€
Budget d'investissement : 2 738 000€

Recettes de fonctionnement :

Compte	Libellé	2016	2017
013	Atténuation de charges	53 000.00€	35 973.00€
70	Revenus de gestion courante	5 000.00€	8 320.00€
73	Impôts et taxes	1 250 977.00€	1 283 716.00€
74	Dotations, subventions, participations	197 557.00€	158 711.00€
75	Autres produits de gestion courante	522 400.00€	554 030.00€
77	Produits exceptionnels		1 143.46€
78	Reprises sur amortissements et provisions		
79	Transferts de charges		
002	Excédent de fonctionnement reporté	285 066.00€	381 106.54€
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		**2 314 000.00€**	**2 423 000.00€**

Malgré cette baisse des dotations de l'Etat, les recettes liées à la fiscalité locale resteront stables, et même, diminueront pour que le taux global d'imposition (taux communal + taux EPCI) n'augmente pas : la commune a baissé son taux.

LA TAXE D'HABITATION

La Taxe d'Habitation est un impôt, émis au profit de la commune et de l'EPCI dont la commune est membre, qui s'ajoute à la Taxe Foncière et à la Taxe sur le Foncier Non Bâti.
Pour BASSUSSARRY, cette taxe représente 45 % de ses recettes fiscales soit 410 000 €.
Au niveau national la Taxe d'Habitation représente 21.8 milliards d'€ dont 15.6 milliards d'€ pour les communes.

A quoi sert la TH ?

C'est une recette de fonctionnement qui participe à la couverture des dépenses de fonctionnement de la commune : salaire du personnel, entretien des bâtiments, de la voirie et des espaces verts, financement des dépenses scolaires, du centre de loisirs t versement des subventions aux associations etc….

Comment est calculée la TH ?

Le montant de la TH est obtenu en multipliant la valeur locative du bien taxé par un taux voté par la commune et l'EPCI dont elle est membre. La valeur locative, évaluée par les services de l'Etat, dépend de la surface du bâtiment, du nombre de pièces et des éléments de confort recensés. La dernière évaluation remonte à 1970 et a fait l'objet, depuis, d'actualisations.

Origine de la TH

C'est un impôt mis en place à la révolution française en 1791 sous le nom de « contribution mobilière » et qui s'ajoutait à la contribution foncière et à la patente.
A cette époque, il n'existait pas d'impôt sur le revenu mais il y avait une contribution patriotique portant sur les revenus et le capital. Durant cette période révolutionnaire, le terme impôt rappelait l'ancien régime, le mot contribution lui fut donc préféré.
Ces différentes contributions faisaient référence à la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyens et notamment son article 13 qui stipule : « Pour l'entretien de la force publique et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable. Elle doit être également répartie entre les citoyens en raison de leurs facultés »

Au profit de qui la Taxe d'Habitation est-elle perçue ?

Pour une imposition de 755 €
318 € sont versés à la commune
407 € à l'EPCI dont la commune est membre
21 € à l'Etablissement Public Foncier Local (Taxe Spéciale d'Equipent)
Et il y a 9 € de frais de recouvrement.
La redevance audiovisuel (137 €) est perçue en même temps que la Taxe d'Habitation.

et maintien de la dette

Dépenses de fonctionnement :

Compte	Libellé	2016	2017
011	Charges à caractère général	534 300.00€	520 000.00€
012	Charges de personnel	592 000.00€	610 000.00€
65	Autres charges de gestion courante	289 000.00€	291 000.00€
66	Charges financières	60 000.00€	40 000.00€
67	Charges exceptionnelles	6 800.00€	6 600.00€
042	Opérations d'ordre entre sections	161 700.00€	98 000.00€
022	Dépenses imprévues	20 000.00€	14 620.00€
023	Virement à la section d'investissement	650 000.00€	842 480.00€
014	Atténuation de produits taxe de séjour	200.00€	300.00€
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		**2 314 000.00€**	**2 423 000.00€**

Ces dépenses concernent les charges de fonctionnement courantes des services, et le coût d'entretien des voiries et des bâtiments communaux, ainsi que :

- Les frais de maintenance des installations techniques,
- Les charges de personnel,
- Notre contribution au service départemental d'incendie et de secours,
- Les subventions versées aux associations, à la cantine, et au centre de loisirs.

Outre ces subventions versées, la commune met gratuitement à disposition des associations, des locaux, et prend en charge la totalité des dépenses liées à ces équipements.
Les principaux objectifs financiers du budget primitif 2017 s'inscrivent dans la stricte continuité des budgets précédents afin de maintenir le même niveau de qualité des services rendus à la population.

Investissement

Le présent budget vise à maintenir un niveau d'investissement significatif malgré la diminution des concours financiers de l'Etat, afin de poursuivre la réalisation du programme de mandat.
Pour cela, c'est 2.7 Millions d'euros de crédits qui ont été inscrits au budget 2017.

Le programme d'investissement du budget primitif 2017 s'articule principalement autour des priorités et projets suivants :

- Révision du PLU,
- Rénovation de la Place Saint-Barthelemy,
- Construction d'un local associatif,
- Création de la liaison piétonne Agian-Bourg,
- Numérotation des voies et mise en place d'une signalétique,
- Réalisation d'un parking à l'entrée du village,
- Mise en place de deux nouveaux panneaux lumineux d'information,
- Réalisation d'une aire de jeux,
- Début des travaux du lotissement IGELDIA.

Ce niveau d'investissement demeure significatif, la poursuite de la réduction des dotations de l'Etat n'entraînant pas, pour l'instant, de recul de l'investissement municipal.
Depuis 2014, les dépenses d'équipement de la commune se sont élevées à 5.2 millions d'euros, sans augmentation des taux d'imposition et sans recours à l'emprunt.

Encours de la dette

Au 31 décembre 2016, l'encours de la dette était de 974 K€, soit 365€/habitant pour une moyenne nationale de 670€/habitant.

LOCAUX PROFESSIONNELS ; RÉVISION 2017 DES VALEURS LOCATIVES

Depuis le 01/01/2017 les locaux professionnels disposent d'une nouvelle valeur locative égale au produit de sa surface pondérée par un tarif au m2 établi à partir des loyers réellement constatés.
Les locaux professionnels sont classés en 38 catégories, chaque catégorie ayant un tarif propre.

La mise en œuvre de cette réforme s'accompagne de deux dispositifs destinés à rendre tenable cette réforme :
– un dispositif dit de planchonnement qui consiste à diminuer de moitié l'écart entre ancienne et nouvelle valeur locative,
— un dispositif de lissage qui a pour objet d'étaler sur 10 ans l'augmentation ou la diminution constatée de la cotisation due.

Enfin, un coefficient de neutralisation garantit le maintien des proportions contributives entre les locaux professionnels et les locaux d'habitation, afin d'éviter une surtaxation des locaux professionnels.

Avant la création de l'EPCI Pays basque 2017

	Commune	EPCI ERROBI	TOTAL
Taxe d'habitation	6.69%	8.56%	15.25%
Taxe foncière	11.20%	0.19%	11.39%
Foncier non bâti	32.32%	1.59%	33.91%

Après la création de l'EPCI Pays basque 2017

	Commune	EPCI Pays basque	TOTAL
Taxe d'habitation	6.31%	8.94%	15.25%
Taxe foncière	11.10%	0.29%	11.39%
Foncier non bâti	30.04%	3.87%	33.91%

La baisse du produit fiscal de la commune sera compensée par la majoration de l'attribution de compensation.

Vincent Bru à pied d'œuvre entre Paris et son territoire

« C'est une nouvelle vie ! confie Vincent Bru. Je découvre ma fonction dans sa réalité et c'est surprenant. »
Élu aux dernières élections législatives député de la 6e circonscription des Pyrénées-Atlantiques, Vincent Bru a donc endossé les habits de ses nouvelles missions parlementaires : voter les lois et contrôler le gouvernement. Encore lui a-t-il fallu dans ces premiers temps de découverte régler sa succession à la mairie de Cambo-les-Bains. Maire de la ville depuis 1995, il a choisi de laisser son siège pour respecter la loi du non-cumul des mandats.

Vincent Bru

Neuf jours après son élection, le nouveau député assistait à sa première séance de l'Assemblée nationale qui marquait l'ouverture de la XVe législature. Ordre alphabétique oblige, il allait prendre place au siège n° 168. Un siège qu'il gardera tout au long de cette mandature. Puis ce fut une session extraordinaire… Au fil des semaines, il entra de plain-pied dans l'hémicycle pour en connaître le travail et les us et coutumes, les couloirs de l'Assemblée pour se rendre d'une commission à une autre audition… d'une session ordinaire à une session extraordinaire. « *Nous travaillons tard, souvent dans la nuit. Le rythme est bien différent de celui que je connaissais auparavant.* »

Professeur en droit public, maître de conférences à l'université de Pau et des Pays de l'Adour, ses pas l'ont amené à devenir membre de deux commissions parlementaires. La première, la Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale où l'agenda l'a vite mis dans le bain législatif. Au programme des premières semaines, de lourds dossiers : prorogation de l'état d'urgence jusqu'au 1er novembre prochain, projet de loi organique pour la confiance dans la vie publique et projet de loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme. La seconde commission à laquelle appartient le député est celle des affaires européennes. À la clef de ces travaux parlementaires, des auditions. L'occasion de retrouver Éric Morvan, ancien préfet des Pyrénées-Atlantiques nommé à la tête de la police nationale en août dernier. Ou de rencontrer Jean-Claude Juncker, le Président de la Commission européenne lors d'un voyage à Bruxelles. « *Ce ne sont pas des mondanités, mais bien des rencontres de travail* », explique Vincent Bru.

Pour mener à bien ses missions, Vincent Bru s'est entouré de trois collaborateurs dont l'un s'occupe de sa permanence — les locaux sont à Biarritz. « *Un député n'est pas hors sol* » rappelle-t-il. Au Pays basque, les rencontres sont aussi nombreuses qu'à Paris et le député suit attentivement tous les dossiers de sa circonscription. De l'avenir de France 3 Euskal Herria au recul du trait de côte, en passant par Stop Mines. Un dossier miné où le député est en lien avec Bercy. Voilà qui illustre le rôle d'un parlementaire, un pied à Paris, le second sur son territoire.

La Communauté d'Agglomération Pays Basque, c'est quoi ?

© Communauté d'Agglomération Pays Basque / Côté sud photos

Depuis le 1er janvier 2017, les 158 communes du Pays basque sont rassemblées au sein d'une seule et même intercommunalité : la Communauté d'agglomération du Pays basque. Un territoire de 2967 km2 jusqu'alors divisé en dix intercommunalités plus petites qui ont donc disparu à son profit : les agglomérations Côte Basque-Adour (5 communes) et Sud Pays basque (12 communes), les communautés de communes Errobi (11 communes dont Bassussarry), d'Amikuze (27 communes), du pays de Bidache (7 communes), de Garazi-Baigorri (30 communes), du pays d'Hasparren (11 communes), d'Iholdi-Oztibarre (13 communes), Nive-Adour (6 communes) et de Soule-Xiberoa (36 communes).

Pour l'heure, la CAPB exerce neuf compétences obligatoires, de plein droit en lieu et place des communes membres et sur la totalité de son territoire : le développement économique, l'aménagement de l'espace communautaire, l'habitat, la politique de la ville, la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, l'accueil des gens du voyage, la collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés, la mobilité et le service à la population.

C'est un Conseil communautaire, composé de 233 membres, qui en est l'instance délibérante. Les sièges sont répartis comme suit : Bayonne 22 sièges, Anglet 18, Biarritz 11, Hendaye 7, Saint-Jean-de-Luz 6, Urrugne 4, Boucau, Ciboure, Cambo et Bidart 3 chacun, Ustaritz, Hasparren, Saint-Pée, Mouguerre et Saint-Pierre-d'Irube 2 chacun. Les 143 autres communes ont chacune un siège.

La CAPB a installé son siège au 15, avenue Foch, à Bayonne (64100), siège jusqu'alors de l'agglomération côte Basque-Adour. Son site Internet est décliné en français, basque et occitan : https://www.communaute-pays-basque.fr/.

Silvia Ricaud : perfecto !

Voilà presque 20 ans que Silvia Ricaud enseigne l'espagnol avec succès au sein de l'association Biez Bat Langues...

Sylvia Ricaud

Un léger accent ensoleillé trahit son origine espagnole, un sourire éclatant établit immédiatement un contact chaleureux…
Silvia est arrivée à Paris très jeune pour faire ses études : « *Je croyais alors bien parler français, mais je me suis vite rendu compte que je ne comprenais rien et que personne ne me comprenait non plus !* » Silvia sait donc parfaitement ce qu'apprentissage signifie. Elle connaît les vertus de la persistance !
Évidemment, pour devenir professeur à son tour, il lui fallut apprendre la pédagogie. Venue sur un coup de tête en France, elle pensait ensuite rentrer chez elle, à Madrid… avant d'y connaître un coup de cœur, cette fois-ci, pour Alain, professeur de musique.

Bassussarry à l'unisson...

Son mari donna le La ! Invité à venir à Bassussarry pour monter et diriger une petite chorale d'enfants, il a trouvé le village charmant. « *Nous avons fait construire en 1994. Nous y sommes très heureux et cela me rapproche de ma famille madrilène !*». Silvia avait enseigné comme professeur de français langue étrangère, mais la plupart du temps comme professeur d'espagnol en formation continue pour adultes. Lorsqu'elle proposa ses services à l'association de langues Biez Bat qui dispensait uniquement des cours d'anglais pour enfants, la demande était là : « *Ça a tout de suite démarré très fort. A présent, j'ai 71 élèves sur trois niveaux ! Nous tenons à garder des petits groupes homogènes de dix personnes maximum afin que chacun puisse s'exprimer.* »
Si elle continue à travailler pour d'autres organismes comme l'IUT de Bayonne, où elle enseigne depuis neuf ans l'espagnol commercial, elle se régale avec ses fidèles élèves de Bassussarry. « *Ceux qui sont là depuis longtemps se perfectionnent. Ce ne sont plus des cours, mais de la conversation. Les gens viennent pour pratiquer. Nous passons un très bon moment ensemble. L' heure et demie passe très très vite !* ».

Convivialité et partage

Dès qu'elle arrive à la salle de la Maison pour Tous « *elle devient un petit bout d'Espagne ! Je ne parle plus du tout français et les élèves savent que je ne traduirai pas* ». Et cette méthode fait ses preuves : « *L'apprentissage convoque des peurs chez les débutants. Adulte, on a moins de mémoire et plus d'inhibition qu'enfant, mais je leur dis : faites-moi confiance et ça marchera… Je les fais travailler en simulant des situations bien réelles de la vie courante. Je m'aide de supports mais pas d'une méthode particulière. J'ai concocté ma propre recette en piochant à droite et à gauche !*
Les nouveaux élèves sont soucieux de savoir s'il y aura des devoirs, de connaître mon niveau d'exigence. Mais il n' y a aucun stress… chacun gère son apprentissage comme il l'entend. Certains aiment revoir à la maison mais beaucoup travaillent et n'ont pas le temps. Les retraités aussi sont très occupés de nos jours ! ». Silvia prend donc en considération les emplois du temps chargés, divers et variés et propose des cours en matinée, en début d'après-midi ou en soirée. Elle organise chaque année avec le bureau de la Biez Bat Langue, un voyage au top ! « *Les cours de confirmés quasi bilingues préparent tout un travail de présentation sur le périple proposé et le présentent aux autres groupes. Il y a toujours trois aspects : le culturel, la nature et une cave pour déguster du bon vin !* »

Loisir et plaisir… Un certain art de vivre à l'espagnole qui fait que la réputation de l'enseignement de Silvia dépasse les limites du village.

Le verbe Querer en espagnol signifie à la fois vouloir et aimer et c'est bien ce qui se passe avec Silvia Ricaud : on veut apprendre l'espagnol et, en plus, on aime ça !

Biezbatlangue.fr
Tél : 06 74 06 11 70

« Niv' au Galop Club » : belles montures, belle nature !

Lumière dorée sur la rivière, croupes et crinières dans la douceur des prés sur arrière-plan de montagnes avec vue privilégiée sur le Mondarrain... Déjà l'esprit s'évade et galope !

C'est dans ce lieu idéal qu'Armand Halty, accompagné de son épouse Cécile, monta le centre équestre Niv'au Galop Club sur le lieu dit Borda Nasa, propriété de son père Jean-Baptiste Halty, natif d'Espelette, d'une famille de maquignons, éleveurs de chevaux depuis des générations.
Son fils Armand, passionné par le petit cheval local, le pottok, décida d'en faire un animal de concours.
De 98 à 2004, sa cavalerie participera aux championnats de France de complets (cross, dressage et saut) avec succès. Que de podiums ! « *Il y a eu Laun le grand-père de la lignée, puis Babyjus, champion de France en 97, Bihotz… Tous les gens qui entendaient leur nom* « de la Nive » *savaient à qui ils avaient affaire !* » confie fièrement Cécile.

Des reprises, des stages et des balades

Leurs deux enfants participèrent aux championnats de France. Cavaliers émérites aux nombreux titres, ils travaillent en famille. Jean-Baptiste, l'aîné s'occupe du bar-restaurant et de l'hébergement. Quant à Charlotte, elle est devenue la monitrice du club. Elle assure les cours d'équitation pour les débutants dès l'âge de 7 ans jusqu'aux cavaliers confirmés, les mercredis, vendredis et samedis. Les dimanches sont consacrés aux concours !
Bien sûr, au centre équestre, on passe les brevets fédéraux, les fameux galops, avec un programme spécifique dispensé pour chaque niveau allant de 1 à 7 : une heure de reprise par semaine et des stages pendant les petites vacances dans l'année. « *Nous remettons aux cavaliers leur diplôme l'avant-dernier dimanche de juin lors de la très attendue fête du club. Nous organisons un grand pique-nique partagé, des démonstrations équestres … Puis , en juillet et août, nous proposons un programme estival !* »
Deux stages d'une semaine en juillet où les mineurs sont hébergés sur place dans des chambres agréées Jeunesse et Sport. Le mois d'août est consacré aux balades sur inscription : « *on longe la Nive jusqu'au barrage d'Ustaritz, deux heures de promenade puis on remonte dans le bois à côté du golf où il y a quelques obstacles et passage au grand galop !* » *explique Charlotte, enthousiaste.*

Charlotte Halty et ses élèves.

Qui veut aller loin ménage sa monture…
L'affiche de la fédération, cette année, annonce : L'équitation : une connexion nature ! Ce n'est pas anodin, mais cela n'est pas vrai partout… » remarque Cécile Halty.
Ici, ce qui fait la différence c'est que nos chevaux vivent en semi liberté… »
15 hectares de pré ! Cela change tout pour l'équilibre de l'animal … Car le cheval n'est pas naturellement fait pour dormir en box, hormis les jours de froid. Cela fait un cheval bien dans ses sabots, très agréable et confortable pour les cavaliers.
« Tous les matins, ils sont nourris, brossés, pansés. Le vétérinaire, bien sûr, c'est une obligation, mais en plus une ostéopathe assure leur suivi ».

Bien-être de l'animal, respect et amour de la race locale, communion avec la nature… Voilà ce qui fait la fidélité des adhérents et le succès de Niv'au Galop Club !

Niv'au Galop Club
Centre de la Nive
Chemin de Halage
Bassussarry
Tél : 05 59 42 22 42
www.nivaugalop64.com

Madeleine croque la vie !

Bassussarry a sa Madeleine de Proust... Madeleine Hiribarren a toujours vécu ici. Elle nous confie ses savoureux souvenirs.

Ce n'est pas nous qui attendons Madeleine comme dans la chanson de Brel, mais elle qui nous attend, dans son nouvel appartement du centre bourg, où elle a été relogée récemment par les services d'aide sociale.
C'est une dame de 86 ans, élégante dans une robe fleurie, d'un bleu myosotis en accord avec sa parure de bijoux, qui nous accueille. S'est-elle faite belle pour recevoir Yannick Bassier, le Directeur Général des Services de la mairie ?
En tout cas elle n'a pas l'œil dans sa poche et la langue non plus… « *Ah oui, il est bel homme, Yannick !* » s'exclame-t-elle, sitôt la porte passée. Mais lorsqu'il la complimente à son tour sur sa tenue, elle lui fait remarquer, l'œil pétillant, que c'est habituel !
Coquette, c'est sûr… malicieuse et taquine avec l'envie de s'amuser encore et toujours, sans nul doute !

De la campagne au bourg

« *Je n'aime pas la télé, je n'ai plus de radio, mais je ne m'ennuie jamais ! Je suis bien dans mes petites affaires* ». C'est une véritable passion pour l'ancienne couturière qui retaille encore ses toilettes pour les remettre au goût du jour :
Elle ne manque pas de nous faire « visiter » sa garde-robe méticuleusement rangée, nous présentant une kyrielle de chaussures assorties ainsi que les sacs à main coordonnés. Madeleine, elle aime tant ça…

« *On me taxe d'être une vieille fille maniaque !* » sourit-elle. « *La couture ne me rapportait pas suffisamment alors j'ai travaillé comme employée de maison. Puis j'ai laissé tomber pour m'occuper de ma mère jusqu'au dernier jour. J'ai été gâtée, car j'avais 65 ans quand elle est partie* ».

Sa mère l'éleva seule. Lorsque Madeleine naquit à Arcangues, sa grand-mère vivait avec elles sous le même toit. Pour ses neuf ans, elles emménagèrent dans la ferme Jauberria à Bassussarry. Un fonctionnement matriarcal jusqu'à ce que sa mère se marie : « *Tard… à cinquante ans ! Moi, j'étais contente pour elle, mais je me sentais la pièce rapportée. Finalement le monsieur est mort assez vite et nous sommes retournées vivre à la ferme. Maman travaillait la terre et nous avions tout ce qu'il fallait : des vaches, des cochons, des lapins… Et puis, à mon tour, j'ai eu un compagnon, pendant sept ans. On m'a dit que j'avais choisi le plus bel homme de Bassussarry ! Nous sommes allées vivre quelques mois chez lui puis il est décédé, alors, nous sommes retournées locataires à la ferme. Jamais je n'aurais voulu quitter Jauberria* ».
Dans son nouvel appartement, elle a su recréer son univers… De jolies poupées, sagement assises sur des chaises, qui la suivent partout depuis soixante ans, un chien en peluche, qui lui rappelle, sans doute, celui que sa mère aimait tant et qu'elle évoque avec tendresse, une collection de petits animaux en porcelaine, des cuivres, de la vaisselle et des objets anciens du trousseau de son amatxi, sa grand-mère, avec laquelle, bien sûr, elle parlait basque, des objets religieux, car elle est croyante : « *J'avais mis un cierge pour que Monsieur Baudry passe, qu'il gagne les élections. Quel bel homme lui aussi !* ».

Vive la vie !

Elle mène sa petite vie grand train, avec de très modestes moyens, largement compensés par un appétit de vivre insatiable. Toute sa richesse réside dans sa gaieté et son énergie étonnante !
Elle a enfin une vraie salle de bain, du chauffage et s'habitue à ce nouveau confort.
« *Mais je ne suis jamais là ! Si on veut passer me voir, il faut prendre rendez-vous et pas trop tôt, car j'aime bien dormir le matin !* »
« *Bon pied, bon œil* », pourrait être sa devise.
Elle se lève avec allant, toujours de bonne humeur et connaît son programme. Elle ne perd pas une minute ni une occasion de profiter et de se distraire, fait encore des projets, bousculant les idées reçues selon lesquelles à cet âge là on est fatigué, on n'a plus envie !
« *Les lundis et vendredis, je vais chez le kiné. On se connaît depuis très longtemps, il est gentil. Puis, je file directement chez ma cousine ; les mardis et mercredis, nous nous voyons aussi, les jeudis et samedis, je vais à Bayonne et le dimanche, je suis invitée à déjeuner à la Négresse. Et puis, tous les soirs, on se téléphone avec mes cousines de Jatxou et de Villefranque* ».

A Bayonne, tout le monde la connaît. Elle y a ses habitudes, ses bonnes adresses. « *Là-bas, ils croient que j'ai 73 ans !* » Coquette… jusqu'à tricher encore sur son âge !
L'après-midi, je bois mon café au lait et je drague !
« *Ah mais oui… j'ai eu beaucoup de copains et je vais peut-être en rencontrer un autre. Je vais bien vivre jusqu'à cent ans !* »

Cette fois, on entend vraiment la chanson de Brel : Madeleine « *elle est tellement jolie, elle est tellement tout ça…* ».

Madeleine Hiribarren et Yannick Bassier

Balade musicale au cœur du village

Ce fut une déambulation toute en musique que Bassussarry a connue à l'approche de l'été. Une promenade où formation musicale, chorale, danse basque se livrèrent en toute confiance à leur public. Une particularité en cette après-midi où le village renouait avec la fête de la musique : la jeunesse de ses acteurs. Des retrouvailles, fruits de la volonté de la cité à renouer avec elle et le projet d'une professeure de musique de l'organiser. « *Il entrait dans le cadre de ma formation ; j'ai voulu mettre en valeur le village et tous ses acteurs culturels* » souligne Delphine Garcia.
La professeure de piano s'est tournée vers Musikas, l'école de musique intercommunale où elle enseigne. Elle a trouvé auprès de Jean Marc et Dominique Benesse de Biez bat musique et Eric Lassale, le coordinateur de Musikas, le soutien nécessaire au développement de l'œuvre. Et c'est ainsi qu'une centaine d'acteurs ont adhéré au projet et joué le jeu. Avec pour fil rouge de ce jour particulier : des Trikis qui allaient embarquer les auditeurs dans une balade d'un haut lieu à un autre. Avec à chaque halte, son spectacle.
C'est à la maison de retraite que la première eut lieu. Au tour ensuite des txistus de donner le la. Puis à un pas de là, à l'école de musique qui a pris pied dans l'ancienne crèche, les Trikis ont lancé les premières notes, pour laisser place à un duo danse classique et piano. Un partenariat entre l'école Côté Cour et un élève de piano. Ensuite au fil des notes des Trikis, les spectateurs se laissèrent porter de l'église à la Maison pour tous, des préaux de l'école primaire au fronton pour terminer leur déambulation sous le préau de la paroisse. A chaque lieu donc sa surprise : chorale mixte de Musikas, guitare, chœur d'enfants, Zumba, musique actuelle, ensemble de flûtes et de saxophones, danses basques, capoeira, The Crush et la banda Biez Bat.
Après cette plongée musicale, ce sont devant des nourritures plus terrestres que le public et les jeunes acteurs culturels de Bassussarry se retrouvèrent pour un dernier moment : une buvette et des talo préparés par les parents de l'ikastola. Cette première fête de la musique aura bien laissé un écho de "revenez-y". Ses acteurs y songent déjà pour l'été prochain.

Théâtre, quand les parents empruntent le chemin de leurs enfants

« *Nous avons choisi une version moderne de Cendrillon. Une version où la fée est déjantée… s'amuse encore Stéphanie Juhel qui, pour la troisième rentrée scolaire consécutive, initie les enfants de l'école élémentaire de Bassussarry au théâtre. Un univers artistique où elle-même a plongé voilà quatre ans. Cendrillon est la pièce qu'elle a travaillée avec la classe de CM2 l'année dernière. Vingt-quatre élèves se sont lancés avec elle dans l'aventure. Non seulement dans le cadre des TAP que l'école leur propose, mais nous répétions aussi à midi ! Ils étaient vraiment motivés.* »

Expression corporelle, apprentissage des textes – et il y en avait -, choix des costumes de scène qu'ils ont piochés au centre de loisirs… des semaines de répétitions et le 24 juin dernier fut le grand jour. Le jour J où la troupe enfantine joua sous les feux de la rampe, sous les regards admiratifs de leurs parents et autres invités. « *Cette expérience donna aux élèves une dynamique culturelle, qui ne relève ni réellement de l'école, ni des activités sportives, auxquels ils sont habitués.* »

C'est d'abord dans le cadre des activités périscolaires que Stéphanie Juhel démarra ces ateliers théâtraux en 2014/2015. Avant Cendrillon, c'est un autre conte qu'elle proposa deux ans plus tôt aux enfants, des élèves de CE2, CM1 et CM2. Avec le même succès lors de leur première devant le public en fin d'année scolaire.

Pas question de tomber dans la routine. Aussi cette année, « *Je leur proposerai plutôt des mini saynètes. L'atelier de TAP est ouvert à toutes les classes. Souvent au début, je leur demande de se présenter, ou d'inventer un personnage. L'exercice n'est pas toujours facile pour les plus timides ou les plus jeunes. Mais au fil du temps les enfants prennent de l'assurance, sortent de leur réserve.* » Carré des sentiments, course au ralenti – pas toujours facile de se retenir –, mimes, improvisations sur un sujet… Chaque exercice de ce jeu – théâtral – apporte son lot de mieux-être aux élèves : maîtrise du mouvement, assurance, expression orale… dynamique de groupe.

Et voici que quelques parents ont décidé de mettre leurs pas dans ceux de leurs enfants.

Une douzaine d'entre eux se sont rapprochés de Stéphanie Juhel qui, membre d'une troupe théâtrale, le théâtre de Vi' sous la houlette de Virginie Maé, joua « *Bienvenue chez Bébert* » au Colisée la saison dernière. « *Une œuvre qui rassemble des chants, des danses et des blagues de cabaret. Des habitants de Bassussarry sont venus nous voir la jouer.* » Et pourquoi ne pas la présenter dans le village ? « Nous allons créer une association pour notre troupe. Et pour répéter, peut-être y aura-t-il des possibilités de salle ? Pour l'instant, nous nous sommes réunis chez les uns ou les autres. » En tous les cas, les adultes sont aussi motivés que les enfants. Ce sera Stéphanie qui s'attellera à la mise en scène. « *Je ne sais pas si ce sera plus difficile chez les adultes que les enfants* » sourit-elle.

La course des fêtes de Bassussarry : sportive et généreuse

C'était la 4e édition de la course des fêtes, mais « elle a existé durant de nombreuses années.

Tombée en désuétude, nous lui avons donné un nouveau souffle avec trois amis coureurs » confie Benoît Kuentz, triathlète, responsable des Services Techniques à la mairie de Bassussarry.
Cette course familiale de 9,5 km passe à travers le village et le golf, garantissant des points de vue superbes, appréciés des 130 participants. Nouveauté, cette année : une course des enfants qui en a attiré une bonne trentaine ainsi que l'adhésion d'une soixantaine de marcheurs.
« *Oui, c'est vraiment cela l'objectif, le but premier : animer le village pendant les fêtes locales, amener une population autre que les fêtards tout en gardant la convivialité, car nous offrons aux sportifs un coup à boire ! Et de nombreux lots grâce à nos sponsors* ».
« *Nous* », ce sont les cinq membres de la nouvelle association « *Basusarriko Itzulia* » qui organise ce « *Tour de Bassussarry* » en se démarquant, pour la première fois, du Comité des Fêtes.
Le bénéfice, 500 €, pour cette édition, a été intégralement reversé à l'association Life is Rose qui lutte contre la précarité des malades du cancer.
« *Cette association est formidable de dynamisme et de positivisme, elle va de l'avant et évite la double peine aux malades se retrouvant en difficulté financière. Touché par la maladie, l'année dernière, j'ai rencontré deux jeunes du village, atteints, eux aussi, du cancer et qui ne sont malheureusement plus là. L'un d'eux avait bénéficié de l'aide de Life is Rose. C'est ainsi que j'ai connu leurs actions* ».
Les membres de Basusarriko Itzulia et leur président, Cédric Bressac, rendront hommage aux amis disparus et au mérite de Life is Rose en continuant à reverser les bénéfices de la course des fêtes, chaque année, à cette association dont l'utilité est remarquable.

Emak-Hor : l'union fait la force

Après un titre Côte Basque Landes en 3ème série et un joli parcours en Championnat de France, retour sur une belle saison et les attentes du Club de rugby rouge et vert « *Emak-Hor Arcangues-Bassussarry* » par son président : Christophe Rospide.

Equipe 2017-2018

Le nouveau stade Mendibista a été inauguré ?
L'entrée du stade et les abords ont été restaurés, le terrain principal refait, ainsi que la réalisation d'un demi-terrain d'entrainement et un parking créé. Après deux ans de travaux, l'ensemble a été inauguré, en avril, en présence de Philippe Echeverria et de Paul Baudry maires d'Arcangues et de Bassussarry, communes qui ont financé les travaux et auxquelles nous renouvelons nos remerciements.

Emak-Hor représente combien de villages ?
Aux débuts du club qui date de 1971, il incluait Arcangues, Bassussarry, Arbonne et Ahetze. Maintenant il n'y a que les communes d'Arcangues et de Bassussarry qui sont partie prenante. En plus, nous sommes en entente avec Larressore, à partir des catégories benjamins jusqu'aux juniors depuis près de trente ans.
Nous avons changé les statuts du club pour qu'il s'appelle Emak-Hor Arcangues-Bassussarry et cela devrait être validé et officialisé très prochainement par la Fédération française de rugby (FFR).

Combien y a-t-il de licenciés et d'entraineurs ?
250 licenciés avec près de 110 jeunes à l'école de rugby, 10 cadets, 25 juniors et 60 séniors. Il y a une vingtaine d'éducateurs pour l'école de rugby, quatre entraîneurs pour les seniors, un pour les juniors et un pour les cadets, plus une vingtaine de dirigeants, tous bénévoles.

Le club a remporté le titre Côte Basque Landes?
Oui, en 3ème série. En tant que Champion Côte Basque Landes, nous avons pu participer au Championnat de France où nous avons perdu en quart de finale contre l'équipe devenue championne de France ce qui est déjà beau ! Entre juin 2016 et avril 2017, nous avons perdu un entraîneur, un joueur et un dirigeant, trois décès coup sur coup dont il a fallu se relever. Ce n'est pas facile. Heureusement nous nous sommes serré les coudes et avons pu rebondir positivement chaque fois. La saison dernière nous avons recruté 2 entraineurs de l'extérieur : Philippe Aizpuru et Cyril Pamphile qui nous ont amené une certaine rigueur et qui ont su redonner confiance aux joueurs, lesquels joueurs ont adopté le projet de jeu proposé. Du coup, un bilan positif et une très bonne saison !
Notre objectif, en tant que dirigeants, était de monter dans le groupe supérieur, car l'an dernier nous avions une équipe réserve qui n'a pu jouer que trois matchs dans la saison à cause du manque d'adversaires. En accédant à la division supérieure, cette équipe devrait pouvoir jouer tous les dimanches comme l'équipe première.

Quels sont les objectifs pour la saison prochaine ?
Au départ, le maintien, mais si sur le terrain cela se passe bien, on visera bien sûr, la qualification en 1ère série. Nous avons recruté cette année quelques joueurs d'un certain âge avec de l'expérience et j'espère qu'ils vont nous permettre de bien figurer, sachant qu'on ne sait toujours pas ce que deviendra notre championnat pour la saison 2018/2019 suite à la création en fin d'année de 13 ligues de rugby correspondant aux nouvelles régions.
Pour finir, je voudrais remercier à nouveau tous les joueurs, entraîneurs, dirigeants qui œuvrent pour ce club. Je remercie également tous les supporters qui nous suivent ainsi que tous les sponsors sans qui le club ne pourrait pas vivre. Merci également aux deux communes d'Arcangues et de Bassussarry pour leurs aides financières et matérielles. Et j'invite tous ceux qui ne l'ont pas encore fait à venir le long de la main courante au stade Mendibista, le week-end, encourager nos rouges et verts.

Président : Christophe ROSPIDE
Tél.: 06 71 51 16 81
Email : emakhor.rugby@sfr.fr
Ecole de rugby :
http://emakhorecolerugby.free.fr

Evan Courties, jamais au tapis!

Le Basusartar Evan Courties a été sacré champion de France cadet de judo, en avril 2017, à 17 ans.

D'Evan émane une force tranquille, une sorte de quiétude. Il est là, posé, ce qui est rare… Menant de front sport à haut niveau et études au CREPS de Bordeaux, en terminale S, il ne rentre que le week-end dans sa famille.

D'une voix calme et sûre, il parle de sa passion : « *J'ai découvert le judo, tout petit, chez ma nounou à Peyrehorade. Son mari était ceinture noire et son fils en faisait. J'ai eu envie d'essayer. J'ai commencé à l'âge de cinq ans et n'ai plus jamais arrêté !* ».

Evan Courties

Ceinture noire à quinze ans !

En dehors de sa famille, Damien Piau, son entraineur de Peyrehorade, devenu récemment arbitre international, a toujours été d'un grand soutien.

Evan a étudié jusqu'en cinquième à Peyrehorade, en 4ème, à Largenté, à Bayonne puis il a intégré le Pôle Espoir à Lormont en Gironde. « *J'avais le souhait de pratiquer le judo tous les jours et en compétition. Il fallait avoir un bon bulletin scolaire et j'étais à un âge où il est difficile de concilier mental et physique au top… mais j'ai été pris au Pôle Espoir*

et à l'issue de la 1ère, j'ai pu intégrer le pôle France, au CREPS, à Bordeaux. Nous avons deux entraînements par jour qui nous mènent vers le très haut niveau ».

2017 : sa plus belle saison

« *J'ai remporté cinq tournois d'affilée avant le Championnat de France, puis gagnant du titre, j'ai enchaîné sur la scène internationale avec trois coupes d'Europe, un Championnat d'Europe, en Europe de l'Est et un Championnat du monde à Santiago du Chili* »

Evan, qui est dans la catégorie « *lourds* » aimerait ressembler à Cyrille Maret, médaille de bronze au JO de Rio, « *un judoka assez complet* ».

Complet… un qualificatif adéquat pour ce sport nécessitant agilité, force, rapidité, réflexes, coordination, endurance…

« *Oui, c'est un sport difficile où il faut beaucoup de rigueur, mais ce que j'aime surtout dans le judo c'est que ce n'est pas forcément le plus fort qui gagne ! Le combat dure quatre minutes et en une seconde tout peut se jouer… Il faut jauger l'adversaire, déceler ses faiblesses… S'il est droitier, les schémas tactiques ne seront pas les mêmes que s'il est gaucher. La garde et les déplacements seront différents. C'est intéressant, car ce n'est jamais acquis ou prévisible. Il faut s'adapter aux actions et réactions du partenaire, afin de percevoir les failles de sa défense et trouver les opportunités d'attaque.La réflexion est permanente…* »

Les épreuves n'ont pas de prise…

En janvier on lui a diagnostiqué une spondylolyse, une fracture de fatigue d'une vertèbre lombaire, « une sonnette d'alarme pour un peu de repos » dit avec philosophie l'athlète qui veut devenir kiné « pour travailler sur les blessures, la récupération et la réparation ».

« *Je continue une préparation physique adéquate, en étant bien suivi. Je passe en junior et espère bien monter sur la plus haute marche du podium dans cette nouvelle catégorie ! Je fais tout ce que je peux faire pour revenir encore plus fort !* »

Et être dans une forme olympique pour les JO de 2024 ?

Ado'rizons voyage dans l'espace et dans le temps !

Le Local Jeunes et sa junior association Ado'rizons , composée de collégiens et de lycéens, n'auraient-ils pas été inspirés par le thème des animations d'été du Centre de Loisirs « *Voyage dans le temps* » pour son aventure annuelle à l'étranger ?

Ado'rizons voyage dans le temps

Des liens tissés avec le Sénégal

« *Notre voyage solidaire annuel ne fera plus l'objet d'un questionnement ou d'un choix de destination à réaliser par les jeunes, car nous avons décidé, d'un commun accord, de poursuivre notre aventure, démarrée l'an dernier au Sénégal. Nous y étions intervenus par le biais d'une association d'Ahetze :* « les Amis de Baboucar » *très impliquée là-bas auprès d'une vingtaine de villages depuis quinze ans. Nous nous sommes rendus dans plusieurs villages de brousse, à trois heures de Dakar, dans la région du Siné Saloum, pour apporter du matériel scolaire, des vêtements et des équipements sportifs. Nous avions également laissé nos trousses à pharmacie. Nous allons donc renouveler notre aide, en y retournant avec seize jeunes du 18 au 25 février 2018* » partagent David Traoré et Beñat Graciet du Local Jeunes devenus amis des « Amis de Baboucar » ! Alain Pelle, le président de l'association reste leur guide et expert concernant les besoins sur place.

Avec Alain Pelle, Président des «Amis de Baboucar»

L'école est à la fête !

Un voyage solidaire et pérenne

« *Outre le fait que nous sommes responsables de mineurs et qu'il est primordial de savoir dans quoi nous nous engageons et où nous mettons les pieds, il nous a semblé intéressant de tisser des liens sur la longueur, de pouvoir assurer un suivi sur plusieurs générations Ado'rizons à venir !* » explique Olivier Garcia, directeur du Centre de Loisirs, qui sera, cette année, exceptionnellement, du voyage. Ancien membre de la junior association, il est enthousiaste : « *Nous serons les représentants de trois générations d'Ado'rizons à participer à cette aventure… avec un projet de plus grande envergure, celui de financer des travaux dans une école. Ce serait génial que nos gamins posent la première ou la dernière pierre, qu'ils peignent une classe pour être dans le concret. Ces travaux se feront par étapes et ce sera formidable que les petits frères et sœurs de nos ados d'aujourd'hui voient l'évolution de notre entreprise et puissent la relayer* ».

C'est gratifiant de voir les fruits de ce que l'on sème, de ce que l'on s'aime aussi… Un souhait tout à fait cohérent avec la notion de famille étendue si riche et si belle en Afrique et la mission du Local Jeunes de favoriser la mise en œuvre de projets collectifs structurants.

Toute l'équipe d'Ado'rizons s'est déjà retroussé les manches en réalisant des petits travaux d'utilité publique dans la commune. Elle œuvre aussi à l'organisation d'événements comme la Boum du 20 octobre, le vide-grenier du 3 décembre et le tournoi de mus du 10 décembre, afin de récolter de quoi boucler le budget du voyage, toujours aidée par de fidèles partenaires locaux ainsi que par la CAF et la mairie.

Infos au Local Jeunes auprès de David et Beñat.
Tél : 05 59 43 38 06

BIEZ BAT LANGUES VOYAGE À BURGOS

Entre deux élections présidentielles, deux élections législatives et quelques fêtes incontournables, l'association Biez Bat Langues a réussi à caler son voyage annuel en Espagne pour le plus grand plaisir de ses adhérents.
Ce fut cette fois-ci, avec une quarantaine d'entre eux, en direction de Burgos que le voyage de deux jours s'est déroulé, dans l'ambiance très conviviale qui a fait la réputation de ces déplacements. Il faut avouer que depuis près d'une dizaine d'années le conseil d'administration perfectionne son organisation et celle-ci est tout à fait au point. Mais cela ne serait rien sans les adhérents eux-mêmes qui mettent la main à la pâte en préparant le pique-nique qui ponctue de très joyeuse façon la première matinée.
Le point d'orgue de cette année fut certainement la visite de la cathédrale de Burgos, merveille d'architecture gothique classée au patrimoine mondial, ponctuée d'art mudéjar, enchâssant des trésors de sculptures et de toiles venus de toute l'Europe…sans parler de l'or des Amériques.

La chartreuse de Miraflores et le monastère de San Salvador constituèrent les autres points forts de la partie culturelle de ce déplacement. Sans oublier la visite, tout aussi culturelle, à la bodega Solana de Ramiro Ruiz : un vrai Rioja et du pur plaisir…

Le prochain voyage aura lieu en 2018. Avec, comme tous les ans, la surprise de nouvelles découvertes.

LA KERMESSE PAROISSIALE : UNE GRANDE COMMUNION

La kermesse paroissiale a réuni 400 personnes au mois de juin dernier. Une véritable réussite, car chaque village était représenté !
Bassussarry, Arcangues, Arbonne et Ahetze organisent ce rassemblement chacun à leur tour !
Les délégués de chaque église s'étaient rencontrés, un an auparavant, afin d'organiser la préparation de cet événement fédérateur qui reçoit de plus en plus d'adhésion pour la plus grande joie de l'abbé Irastorza : « *il n'est pas évident de réunir quatre églises, quatre villages. Nous y œuvrons depuis dix ans et c'est un beau moment de partage, une véritable communion !* »

Tombola, loterie, déjeuner prirent place sous le préau de monsieur le curé. Pour la première fois, la restauration fut assurée par les dirigeants de la cantine scolaire, avec succès !

ADIN EDER À MADRID

Les adhérents du club Adin Eder de Bassussarry Sutar ont organisé leur voyage annuel destination Madrid,la première semaine d'octobre.
Ils ont pu admirer les plus belles places de la capitale : Puerta del Sol, Cibeles, mais aussi la porte d'Alcala , le parc du Retiro et la gare Atocha. En second lieu, la visite s'est portée vers la ville ancienne avec son Palais Royal, la place Mayor dans le quartier de la maison d'Autriche, sans oublier la visite du monastère de l'Escorial, panthéon des rois .

Une demi-journée a été réservée pour Tolède, ville située au sommet d'un promontoire granitique, cernée par le Tage.
Nous avons poursuivi le périple avec la visite panoramique de Ségovie, dont la vieille ville et l'aqueduc romain sont inscrits au Patrimoine de l'humanité.
Les 46 touristes sont revenus enchantés de leur voyage et envisagent déjà de repartir l'an prochain vers une autre destination.
Le mois prochain sans partir aussi loin nous irons au Pays basque déguster les palombes.

BASSUBERRITZ : ET C'EST REPARTI !

Bassuberritz est une «nouvelle pousse» de la junior association : Ado'Rizons. Sa présidente, Marie Séré ainsi que les autres membres sont issus de la première génération de cette dernière et furent à l'initiative du premier voyage humanitaire au Maroc, encadré par les animateurs du Local Jeunes. Souhaitant poursuivre les voyages et leurs actions solidaires, une fois leur majorité atteinte, ils ont tout naturellement constitué une autre association : Bassuberritz, littéralement «*Bassu, encore une autre fois*», réunissant deux anciennes générations d'Ado'Rizons.
Ils seront une dizaine à partir au Sénégal du 10 au 17 février 2018, pour apporter du matériel scolaire, sportif et médical à Ndangane. Et pour ce faire, Bassuberritz multiplie les actions….

BASSU BERRITZ
Bassussarry - Afrique

Une soirée africaine

Elle eut lieu en mai dernier sous le préau de la maison paroissiale, attirant une soixantaine de personnes autour d'un bon poulet Yassa et de spécialités sénégalaises, concoctées par l'association d'Ahetze «*Les Amis de Baboucar*».
La tombola et la vente d'artisanat local ont agrémenté la soirée permettant à la jeune association de récolter 1000 € de bénéfice.
Tout cela, sur fond de musique africaine et projection de belles images du dernier voyage.

Une journée pétanque !

On poussa le cochonnet au parc, mi-juillet, au tournoi de pétanque, suivi d'une remise des prix et d'une soirée tapas, animée par un concert du groupe «*The crush*» dont seul le talent fait du bruit et que l'on ne présente plus. Maeli, Charlotte and co jouent et chantent lors de Bassus' Arts et dès que l'occasion se présente au village !

Bassuberritz qui ne manque ni d'idée ni d'énergie continuera ses animations jusqu'au départ au Sénégal et devrait proposer prochainement un tournoi de football

MODERNISATION DE LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Depuis le 1er janvier 2017, la compétence en matière de collecte des déchets ménagers a été transférée à la Communauté d'Agglomération pays Basque, composée de 10 pôles territoriaux.

Bassussarry, qui dépendait du syndicat Bil Ta Garbi pour la collecte des ordures ménagères, est aujourd'hui rattachée au Pôle territorial ERROBI, qui regroupe 11 communes, et plus de 30 000 habitants.

Actuellement, sur Bassussarry, la collecte des ordures ménagères est organisée en points de regroupements. Il existe sur le territoire de la commune, 260 conteneurs de 770l, ce qui équivaut à 150l de déchets/habitant/semaine, en sachant que le volume moyen est de 5l/habitant/jour : soit, une dotation 4 fois supérieure aux besoins de la population.

Ce système de collecte avait besoin d'être rationalisé et modernisé.

Bassussarry et Arcangues sont les 2 dernières communes du pôle territorial ERROBI à fonctionner ainsi. Pour les 9 autres communes, cette nouvelle procédure de collecte a d'ores et déjà montré des résultats probants.

C'est pourquoi, dans le courant du mois d'octobre, la majorité des foyers sera équipée de 2 bacs de 120 litres :

- 1 bac gris pour les ordures ménagères résiduelles (déchets non recyclables), qui sera collecté 1 fois par semaine ;
- 1 bac jaune, pour les déchets recyclables, dans lequel on jettera désormais le papier et les emballages en vrac, et qui sera collecté les semaines impaires.

De plus, le Pôle territorial ERROBI propose des composteurs aux administrés qui en font la demande (tel : 05.59.93.50.62).

Pour les bâtiments collectifs et les quartiers inaccessibles pour les camions de collecte,

des bacs collectifs seront regroupés dans les locaux à déchets, et pour certains, des bacs individuels de 120l à serrure seront placés sur des points de collecte déjà existants.

Seul le verre sera à déposer aux points de collectes habituels, où les conteneurs pour les emballages seront également conservés.

L'objectif de cette réforme est de réduire la production de déchets non-recyclables :

1) En rendant accessible à tous, le geste du tri, grâce à la collecte en porte-à-porte, les emballages représentant 30 à 40% de notre poubelle ;
2) En impulsant la pratique du compostage des bio-déchets, qui représentent également 30 à 40% des déchets de notre poubelle ;
3) En fournissant des autocollants « Stop pub », le papier représentant environ 40Kg de déchets/an/foyer.

Avec à la clé : une diminution de l'impact environnemental et une maîtrise des coûts.

Deux réunions d'information se sont tenues à la Maison pour Tous.

3 permanences pour la distribution des bacs ont eu lieu.

Les habitants se sont déplacés en grand nombre et ont accueilli sous des applaudissements ces nouvelles mesures de collecte.

Pour tous renseignements, contactez le 05 59 93 50 62

LIAISON PIÉTONNE AGIAN

Dans le cadre de l'aménagement global du Centre Bourg, la commune a souhaité relier le nouveau quartier Agian, au Centre du village.
Ainsi, cette année, une nouvelle liaison douce sécurisée traversant la Résidence Oihan Alde a été créée.
Cet aménagement a été très bien accueilli par les habitants de la Résidence Agian, qui l'empruntent quotidiennement.

Liaison piétonne Agian.

MA COMMUNE, MA SANTÉ : LA SOLUTION SANTÉ MUTUALISÉE

Le CCAS de Bassussarry propose les services de l'association ACTIOM, qui a pour rôle de négocier et d'obtenir les meilleures conditions pour ses adhérents, auprès des assureurs et mutuelles : Trouver une solution adaptée aux besoins de chacun !
Pour en bénéficier, il suffit d'être habitant de la commune, ou être commerçant, artisan, agriculteur ou professionnel libéral installé sur la commune, ou encore, être agent territorial au sein de la commune.
L'animatrice référente rencontrera individuellement pour un conseil et une étude personnalisée ceux qui souhaitent changer de mutuelle ou adapter la leur à leurs besoins actuels.
N'hésitez pas à vous faire connaître et laisser vos coordonnées à la Mairie (accueil ou mail : mairie@bassussarry.fr).
Suivant le nombre de personnes intéressées, une réunion d'information pourra être organisée.

Un dépliant est à votre disposition à l'accueil de la mairie.

L'ÉTAT SIMPLIFIE LES DÉMARCHES

Deux nouvelles démarches peuvent désormais être effectuées sans se déplacer au guichet de la Préfecture :
- Le certificat d'immatriculation (carte grise) : duplicata (en cas de perte ou vol), changement d'adresse, changement de titulaire ou déclaration de cession.

Pour cela il suffit de se rendre sur le site https://immatriculation.ants.gouv.fr et de suivre les différentes étapes.
- Le permis de conduire : une fois les pièces justificatives rassemblées, il suffit de se rendre sur le site https://permisdeconduire.ants.gouv.fr, créer un compte en cliquant sur « je fais une demande en ligne », et de suivre les étapes.

QUELQUES CHANGEMENTS DU CÔTÉ DE L'ETAT CIVIL

Suite à la Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016 relative à la modernisation de la justice du XXIème siècle, plusieurs mesures importantes dans les procédures d'Etat civil sont entrées en vigueur cette année.

Le PACS

Le Pacte civil de Solidarité est un contrat conclu entre deux personnes majeures pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure les partenaires doivent rédiger une convention et la faire enregistrer.
À partir du 1er novembre 2017, l'enregistrement du PACS, qui se faisait jusqu'ici auprès du greffe du tribunal d'instance, se fera en mairie (les modalités d'enregistrement vous seront prochainement communiquées par le biais du site internet).
La dissolution du Pacs pourra aussi se faire par simple déclaration en mairie.

Les déclarations de naissance

Désormais les déclarations de naissance peuvent se faire dans les 5 jours de l'accouchement (3 jours auparavant). Le délai est porté à 8 jours lorsque l'éloignement entre le lieu de naissance et la mairie de déclaration le justifie.

La demande de changement de prénom

Toute personne qui souhaite changer de prénom peut désormais le demander à l'officier d'état civil (et non plus au Tribunal d'instance). La demande peut être présentée soit à la mairie de son lieu de résidence, soit à la mairie de la commune où l'acte de naissance a été dressé.
Attention le changement n'est pas automatique : la demande doit revêtir un intérêt légitime. Si l'officier d'état civil estime que le changement de prénom n'est pas conforme aux intérêts de la personne, il saisira le Procureur de la République qui tranchera.

Le demandeur doit fournir une copie de tous les actes à modifier :
- Acte de naissance,
- Acte de mariage,
- Acte de naissance de son époux(se) ou partenaire de PACS,
- Acte de naissance de chaque enfant,
- Ainsi qu'un justificatif de domicile.

La correction des erreurs matérielles sur l'état civil

L'officier d'état civil est désormais autorisé à rectifier les erreurs et omissions purement matérielles contenues dans les actes d'état civil dont il est dépositaire, alors que la demande devait jusqu'à présent être obligatoirement porté devant le Tribunal d'instance.

Pour plus d'informations sur ces procédures, vous pouvez consulter le site service-public.fr

HONORARIAT

C'est au cours d'une cérémonie empreinte d'émotion que M Paul Baudry a remis la médaille de Maire honoraire au Dr Penaud.
Rappelons que le Dr Penaud a œuvré de 1959 à 1995 pour le développement de la commune et a permis à de nombreux foyers de venir s'y installer tout en maintenant un cadre de vie harmonieux.
Entouré de toute sa famille, le Dr Penaud a remercié le Maire pour cette distinction et a partagé avec les représentants du Conseil Municipal, le verre de l'amitié.

UNE CONFÉRENCE SUR LES TROUBLES DU SOMMEIL ANIMÉE PAR LE DR DIDIER RECART, SERA ORGANISÉE LE 20 JANVIER À LA BIBLIOTHÈQUE

PANNEAU LUMINEUX

En raison des travaux en centre bourg, le panneau lumineux Allée Bielle Nave est momentanément indisponible. Ceux du jardin public et de la Redoute restent en fonction. Via l'application Centoweb que vous pouvez télécharger sur vos Smartphones, vous pourrez suivre en direct sur vos portables les actualités de Bassussarry.
Vous retrouverez aussi toutes les informations concernant votre commune sur le site internet www.bassussarry.fr

BOUCHONS À RALLONGE Opposition Municipale BASSUSSARRY septembre 2017 Pierre SORHAITS

Je crains que le Tram Bus ne résolve pas le problème des bouchons.
La véritable solution consisterait à copier nos amis d'Irun (et bientôt San Sebastian) qui viennent d'installer un portique pour les camions de plus de 3.5T (à 80 % étrangers sur notre territoire) , ceux-là même qui traversent la France sans même faire un plein de gas-oil.
L'investissement s'élevant à 5 millions d'euros et les recettes annuelles avoisinant les 10 millions d'euros , il deviendrait immédiatement possible et utile d'offrir la gratuité autoroutière aux citoyens de notre Communauté de Communes unique Pays Basque (CAPB) entre St Geours de Maremme et Hendaye.
Pour peu que nous récupérions les portiques bretons abandonnés et partiellement payés par nos impôts, l'investissement serait minime.

Monsieur Henry GRENET était parvenu à négocier une remise de 30 % encore en vigueur sur cette portion autoroutière .Une exception en France encore aujourd'hui . 50 % étaient de mise pour les usagers locaux l'utilisant 5 jours ouvrés par semaine.
La CAPB défend les intérêts de la deuxième force de la nouvelle Aquitaine . Les Basques associés aux Gascons obtiendront-ils la gratuité qui permettra d'alléger la circulation sur les nationales et par ricochet combattre les pics de pollution ?
Passer chaque jour 45 mn dans les bouchons équivaut à y perdre 11 jours pleins par an.

Je défendrai pour vous ce concept au sein de notre CAPB en commission « transition énergétique »

Le résultat des mots croisés sera mis en ligne sur votre site internet www.bassussarry.fr

QUIZZ - HISTOIRES DE BASSUSSARRY

Avant Napoléon, qui avait tracé les cartes géographiques ?

a) Casoni
b) Cassini
c) Canelonni

En 1905, la campagne de Grande Pêche est créée par ?

a) Les soeurs Brontë
b) Les frères Légasse
c) Les soeurs Goitschel

Il est nommé maire le 20/02/1836, il refuse la fonction

a) Jean-Joseph Ader
b) Charles-François Mortet
c) Pierre-Michel Larre

Au milieu du XXème siècle, Henri Indey avait une activité qui n'existe plus aujourd'hui, laquelle ?

a) Sabotier
b) Forgeron
c) Ferronnier

Qui a fini en tracteur à Bassussarry ?

a) Une Rolls-Royce
b) Un tank Renault
c) Une moto Harley Davidson

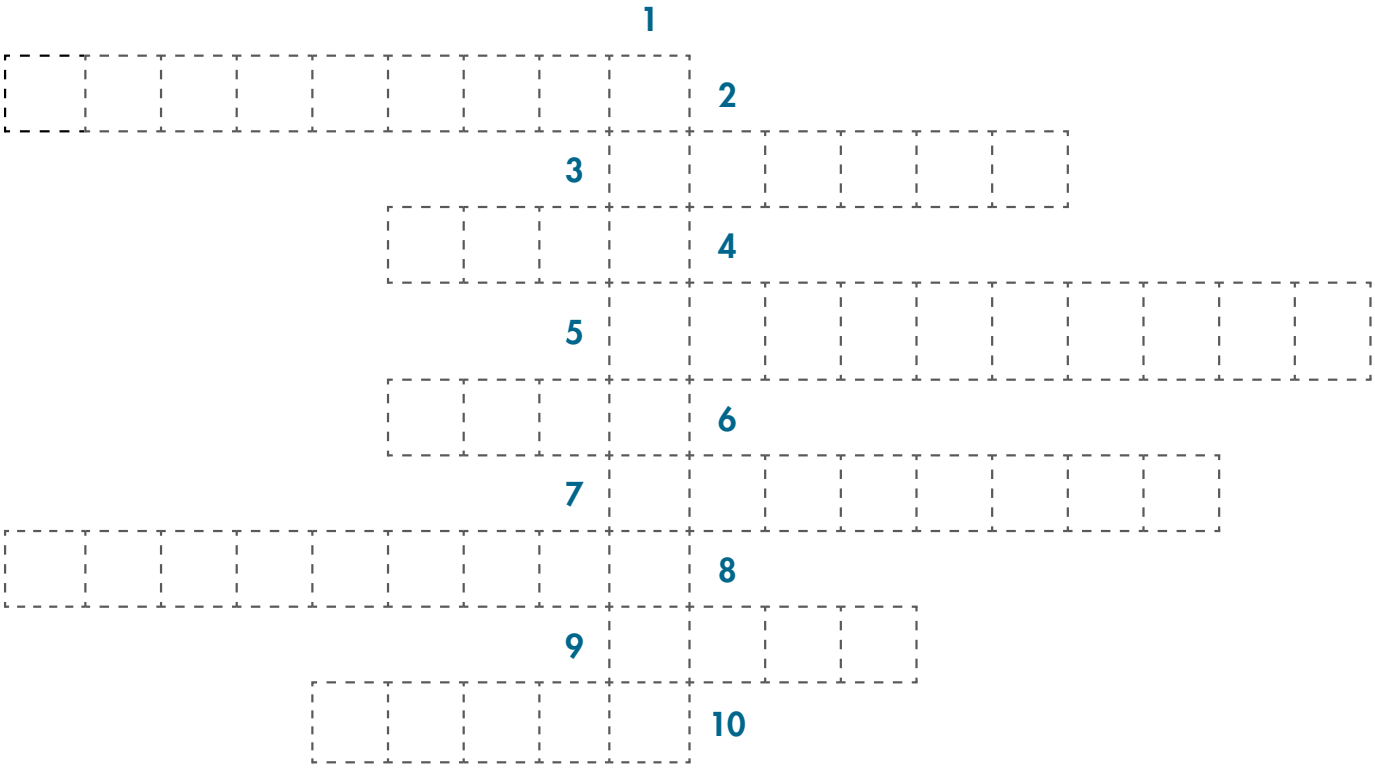

1 Notre bulletin municipal
2 Pour les amoureux de la montagne
3 Avec une balle, jaune ou blanche
4 Peuvent être olympiques
5 Peut être pratiqué le long de la Nive
6 Avec BAT, c'est un choeur d'hommes
7 Le sien ne tourne pas rond
8 Celui du village s'appelle Dufourg
9 Arceau en bois et filet en corde
10 Nos enfants ont la chance de pouvoir y aller

Réalisés par Philippe Bigoteau

Fête de l'Ikastola

Tournoi de rugby
inter local jeunes

Concert de «The crush» aux fêtes de Bassussarry

Fête de la danse classique © Stéphane Bellocq

Fête de la danse classique © Stéphane Bellocq

Golf du Makila coupe de la ville de Bassussary

NAISSANCES :

DAUBAIRE Maëlyn
09/03/2017

DEVOS Gary, Thomas
16/03/2017

CHAPUT Gabi, Mathias, Hans, Marius 21/03/2017

MENDY OYHENART Ekaitz
22/03/2017

BEAUMONT William, Henri, Marc
17/04/2017

ROULLEAU Noé, Oihan
25/04/2017

HAGET Haritza
05/05/2017

TOURET Nolan, Romain, Charlie
24/05/2017

MATTHEY-DORET Alice
28/05/2017

PASCASSIO-COMTE Robin, Patxi
01/06/2017

MAJÉRUS Aurore
15/06/2017

COURAU Luixa
09/07/2017

COURAU Kaiet
09/07/2017

LARCHER Augustin, Charles, Marcel
17/07/2017

DEVESA Cali
18/07/2017

PEZZUTTI LARRALDE Léon
24/07/2017

MIQUEU Arthur, Philippe, Bernard
07/08/2017

BOUTRA-MANSOUR COULOMB Aaron, Benjamin
22/08/2017

ATMANI Aya 24/08/2017

DA SILVA Aubane, Dominique, Elizabeth 12/09/2017

BOUDOUX d'HAUTEFEUILLE Philippa
14/09/2017

DE SOUSA Victor, Romain, Antonio
27/09/2017

MARIAGES :

AZCON Anaïs, Anne-Marie, Valérie et HODET Adrien, Jaky, Marc
03/06/2017

COSTA Alberto, Joao et HERIDE Anne, Denise, Suzanne, Marie
03/06/2017

WENLOCK Philippe, Thomas, Geoffrey et ANGEL Sophie, Louise
14/06/2017

REGIOR Aline et HANOT Sylvain, Thierry 09/08/2017

PEAN Maxime, Mathieu, Baptiste et COMBES Joana 23/09/2017

CHARONNAT Carole, Nadine et GRACIET Cédric, Lucien
30/09/2017

DATES À RETENIR
ATXIKI BEHAR DIREN DATAK

SAMEDI 25 NOVEMBRE
PORTES OUVERTES IKASTOLA

SAMEDI 2 DECEMBRE
MARCHÉ DE NOËL

DIMANCHE 3 DECEMBRE
VIDE-GRENIERS DE NOËL

SAMEDI 20 JANVIER
CONFÉRENCE
«TROUBLES DU SOMMEIL »

DÉCÈS :

IMPINES veuve BANQUET Christiane, Antoinette
18/03/2017

DERMONCOURT Claude, Louis-Paul
19/03/2017

AGUERRE Jacques, Pierre
28/04/2017

GASPARIAN Guy 09/05/2017

FERNANDEZ épouse DIFFER Jeannine, Maria, Francisca
12/05/2017

MICHAUD André, René
27/05/2017

CANDAU veuve LOUMPRÉ Hélène
12/06/2017

SANGLAR Raymond, Jean, Marcel
31/05/2017

ETCHEVERRY veuve URRUTIA Marie, Thérèse 16/06/2017

COLOMB veuve BONNET Catherine, Jeannine, Marie
20/07/2017

NÉGRE Anne, Marie
23/09/2017

ADAM épouse SOLDEVILA Annette, Madeleine, Léonie
01/10/2017

MENNESSON Daniel, Jean
05/10/2017

MARIE-APOLINE Caroline, Paule, Donia
10/10/2017

SABARROS Marie, Eugénie, Henriette 13/10/2017

UNHASSOBISCAY veuve LABRUQUÈRE Jeanne Marie
20/10/2017